



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

SÉANCE SPÉCIALE DU 20 SEPTEMBRE 2004 À 20 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2004
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT ENLEVANT LE CARACTÈRE DE RUE ET FERMANT À TITRE DE CHEMIN PUBLIC LES PARTIES DES LOTS 593, 350, 351 ET 345-91 DU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE BROME (CHEMIN GIGUÈRE)
6. **RÈGLEMENTS**
- 6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 857-03-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT AMENDANT LES ARTICLES 7, 8, 13, 23, 26, 32 ET 33 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 857-2002 INTITULÉ *RÈGLEMENT SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME* »
7. **AFFAIRES COURANTES**
- 7.1 **TRÉSORERIE**
- 7.1.1 ADJUDICATION D'UN ÉMISSION D'OBLIGATIONS DANS LE CADRE DES APPELS D'OFFRES PUBLICS RELATIVE À UN EMPRUNT, D'UNE SOMME DE DEUX MILLIONS CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE DOLLARS (2 164 000 \$) EN VERTU DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 586-87, 627-89, 628-89, 725-92, 882-2004, 883-2004, 887-2004 ET 888-2004

- 7.1.2 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE RELATIVE À UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS AU MONTANT DE DEUX MILLIONS CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE DOLLARS (2 164 000 \$) EN VERTU DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 586-87, 627-89, 628-89, 725-92, 882-2004, 883-2004, 887-2004 ET 888-2004
- 7.1.3 RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVE À UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS AU MONTANT DE DEUX MILLIONS CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE DOLLARS (2 164 000 \$)
- 7.1.4 EMPRUNT TEMPORAIRE RELATIF AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 890-2004 INTITULÉ ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 890-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE QUATRE CENT QUARANTE-HUIT MILLE DOLLARS (448 000 \$) AFIN DE :
- A) AMÉNAGER UN TUNNEL SOUS LA BRETELLE SUD DE LA SORTIE 78 DE L'AUTOROUTE DES CANTONS-DE-L'EST DANS LE CADRE DU PROLONGEMENT DE LA ROUTE VERTE (248 000 \$)
 - B) AMÉNAGER DES INFRASTRUCTURES RELATIVES AU PROJET DOMICILIAIRE DU CARRÉ DES PINS (200 000 \$) »

7.2 TRAVAUX PUBLICS

- 7.2.1 ADJUDICATION DU CONTRAT RELATIF AU CONTRÔLE DES MATÉRIAUX, RÉFECTION DE L'AQUEDUC DU SECTEUR DE LA MONTAGNE
- 7.2.2 ACCEPTATION DES CRITÈRES DE PONDÉRATION, 'APPEL D'OFFRES RELATIF AUX SERVICES PROFESSIONNELS CONCERNANT L'ÉTUDE DU DRAINAGE, SECTEUR DE LA MONTAGNE ET NOMINATION DU COMITÉ D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

7.3 URBANISME

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

8. DIVERS

- 8.1 ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA CONSTRUCTION

D'UN RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES : AUTORISATION DE SIGNATURES

8.2 NOM DONNÉE À TROIS (3) RUES DU PROJET DOMICILIAIRE « LE VAL DES IRLANDAIS »

9. **AFFAIRES DU PERSONNEL**

10. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.